

COUR SUPÉRIEURE
(Chambres des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000134-117

DATE : 5 mai 2026

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE CATHERINE LA ROSA, J.C.S.

JEAN-PAUL DUPUIS

et

FRANCIS TREMBLAY

Demandeurs

c.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

et

DESJARDINS GESTION D'ACTIFS INC.

Défenderesses

JUGEMENT

(sur avis d'intention de cesser d'occuper)

[1] **CONSIDÉRANT** l'Avis d'intention du 14 janvier 2026 des procureurs des demandeurs pour cesser d'occuper en l'instance à toutes fins que de droit;

[2] **CONSIDÉRANT** que les demandeurs Jean-Paul Dupuis et Francis Tremblay ont confirmé qu'ils acceptent de confier aux cabinets d'avocats Paquette Gadler inc. et LLB Avocats, s.e.n.c.r.l. le mandat de les représenter à l'avenir en remplacement du cabinet Trudel Johnston & Lespérance qui va cesser d'occuper pour les demandeurs dès que la Cour l'autorisera;

[3] **CONSIDÉRANT** l'intention de Mes Paquette et Létourneau exprimée à Me Philippe Trudel de Trudel Johnston & Lespérance d'accepter de représenter les demandeurs une fois que Trudel Johnston & Lespérance aura cessé d'occuper;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **AUTORISE** Trudel Johnston & Lespérance à cesser d'occuper dans le présent dossier judiciaire à compter de ce jour ;

[5] **LE TOUT** sans frais de justice.



CATHERINE LA ROSA, J.C.S.

Me Philippe H. Trudel (philippe@tjl.quebec)
TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE

Me Isabelle Vendette (ivendette@mccarthy.ca)
Me Jean Lortie (jlortie@mccarthy.ca)
MCCARTHY TÉTRAULT S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Date d'audience : 5 mai 2026